Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 022-212202832-20260409-01_04_2026-DE

SEANCE DU 09 Avril 2026

Le neuf avril deux mille vingt-six, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Olivier GUERVILLY à la Mairie de Saint-Clet.

Date de la convocation :	Le 03 avril 2026	
Présents :	Olivier GUERVILLY	Alexandre LE DANTEC
	Odile HERVE	Sophie MENGUY
	Gilles LE CALVEZ	Eric MORDELET (18h45)
	Ghislaine COTREL	Hélène CORBEL
	Arnaud LE BRAS	René QUEMENEUR
	Laure ROPERS	Raphaël LOUBATON
	Romain LE CABEC	Sylvie LE NORMAND
		Myriam BIDAULT
Absents excusés :		
Absents :		
Pouvoirs :		
Quorum :	Atteint	
Secrétaire de séance :	Laure ROPERS	

N° 01.04.2026 : Approbation du compte de gestion 2025 du LOTISSEMENT COMMUNAL ARGOAT 539

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice **2025** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le trésorier principal accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le trésorier principal a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice **2024,** celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1 ° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
2 ° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2025 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
3 ° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- **Approuve** le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2025, par le trésorier principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur

Pour extrait conforme au registre

Le Maire,
Olivier GUERVILLY

Le Secrétaire de séance,
Laure ROPERS